

# **Rapport sur la sélection d'embauche pour le poste de secrétaire permanent à l'AGECVM pour les sessions A23-H24**

Comité de sélection (T.C. A23-04, 8 novembre 2023) composé de ;  
Fae Lalonde, Responsable aux affaires internes  
Kayla Frenette, Représentant des comités de concentration

**Rapport rédigé**  
**Par**  
Fae Lalonde

Rapport présenté à  
Table de concertation A23-04, 8 novembre 2023

Le Comité de sélection a procédé à un premier tri, après avoir reçu 36 (trente-six) candidatures, par l'envoi d'un questionnaire portant sur l'Association étudiante et sur le Cégep du Vieux Montréal. À ce questionnaire, 14 (quatorze) candidat.e.s ont répondu. Seulement 5 (cinq) candidat.e.s ont été sélectionné pour passer une entrevue. Le Comité s'est basé sur le score ainsi que le moment de réception du questionnaire pour faire son choix .

Les entrevues ont eu lieu, en présence, le jeudi 2 novembre et vendredi 3 novembre 2023. À l'issue du processus d'embauche, vous trouverez plus bas la liste de rappel pour l'embauche des étudiant.e.s permanent.e.s.

Pour la sélection de la permanence, nous nous sommes basés sur les critères suivants, sans ordre précis :

- L'autonomie et les aptitudes pour combler le poste, la connaissance de certains logiciels, l'expérience administrative et comme réceptionniste etc.
- La connaissance de l'AGECVM, des instances, des mandats et des dossiers en cours.
- La facilité à communiquer, compte tenu des fonctions d'accueil relatives au poste
- Réaction face à des situations précises et face aux mouvements étudiants

Le Comité de sélection recommande l'embauche de **Kahimian Guy-Yann Asnou** et de conséquemment constituer la liste de rappel par **Meryam Chagouri**, **Petru Rusu**, **Amani Alysha Koffi** ainsi que **Clivenaïka Faustina Thermil**, dans cet ordre.

Au plus tôt, après approbation par la T.C. A23-04, selon la charte, selon le nombre de postes à combler (un en l'occurrence), des étudiant.e.s seront choisi.e.s par le Bureau exécutif selon les besoins du secrétariat, dans l'ordre de la liste de rappel, pour être embaucher.